

LES DIFFÉRENTES CONCEPTIONS DE L'ÉGALITÉ ET DE LA JUSTICE SOCIALE

	Utilitarisme	Libertarisme	Égalitarisme libéral	Égalitarisme strict
Type d'égalité de référence	Égalité des droits	Égalité des droits	Égalité des droits et des chances	Égalité des situations
Principe	Une société juste est une société qui maximise l'utilité collective (celle-ci est égale à la somme des utilités individuelles)	Les inégalités ne sont pas injustes, Elles sont le résultat de l'activité spontanée des individus Toute intervention de l'état au nom de la justice sociale est arbitraire et donc injuste	Toutes les inégalités ne sont pas injustes, si elles permettent d'améliorer la situation des plus défavorisés	Il faut viser l'égalité des situations, sinon l'égalité des droits ou même des chances est une mystification. L'État doit favoriser la justice sociale
Mesure phare	Renoncer à la parité ou à la discrimination positive au nom de l'efficacité. Supprimer l'impôt sur le revenu si cela accroît l'activité globale .	Suppression des aides sociales et des impôts. Privatisation des services publics et de la protection sociale	Impôt progressif, discrimination positive	Suppression ou augmentation des taxes sur l'héritage, plafonnement des salaires , augmentation des bas salaires et des aides sociales. Renforcement de la carte scolaire
Limites	Discriminer une minorité serait acceptable si cela accroît l'utilité collective (si la majorité des citoyens est d'accord)	Les inégalités peuvent s'accroître	Le revenu des plus favorisés peut progresser plus vite que celui des plus défavorisés. La pauvreté relative peut augmenter même si la pauvreté absolue diminue.	Risque de désincitation (travail clandestin), évasion fiscale ou fraude fiscale.
Auteur de référence	Jeremy Bentham : la justice sociale doit favoriser « le plus grand bonheur du plus grand nombre »	Robert Nozick ou Friedrich Hayek	John Rawls	Marx ou Piketty